

# Fogland Foxes asbl Compétition Règlement (FR) version Mars 2019

(sous réserve de changements)

1. Chaque participant est responsable de lui-même, les chiens et son matériel. Il faut que vous soyez physiquement et mentalement prêts à prendre cette responsabilité.

2. Chaque participant doit avoir une assurance familiale (responsabilité civile) au cas où il y aura des dommages aux matériaux et/ou à l'autrui.

Fogland Foxes asbl et ses responsables sont dans aucun cas responsables des dommages ou blessures au participant, ses chiens et/ou à l'autrui.

Une assurance spécifique pour des chiens est recommandé, mais pas obligatoire.

3. Il faut que les vaccinations des chiens sont mis à jour (règlement IFFS/FBMC)

Chaque jour présent et stake-out doit être vacciné contre le virus parvo, détrempe et hépatite, détermination du titre est recommandé!

La rage (même si ce n'est pas obligatoire pour les chiens de Belgique)

Pour éviter le risque de contamination, une vaccination contre le toux de chenil est recommandé.

Tous les chiens portent obligatoirement un chip électronique d'identification. Les mushers sont en possession des livres de vaccination de tous les chiens présents sur le stake-out - aussi tous les chiens qui ne participent pas.

Des petits chiens à partir de neuf semaines en ordre avec les obligations haut-dessus, sont aussi la bienvenue sur le stake-out.

4. Aucun chien a la permission de marcher libre, sans ligne sur le stake-out et/ou le parcours. Tous les chiens doivent être attachés de la ligne ou de la laisse du stake-out.

Dans le cas d'un accident entre deux ou plusieurs chiens pendant les jours de compétition l'organisation décidera si les chiens peuvent encore participer aux événements suivants et si c'est le cas, dans quelles circonstances.

5. Des chiens doivent avoir une bonne condition physique pour pouvoir participer à l'événement.

Si cela n'est pas le cas, l'organisation a l'autorisation de disqualifier le(s) chien(s). Ceci sera décidé avec l'assistance d'un vétérinaire en coopération du responsable de l'événement.

6. Il faut que chaque participant veille sur les autres pour qu'ils respectent les règles et ont un comportement positif et sportif.

Un comportement déplacé peut être puni avec une exclusion immédiate de l'événement.

Il n'est pas possible de prétendre au remboursement ou un autre rémunération financier.

7. La responsabilité des enfants n'est que pour les parents ou les responsables législatives.

Un comportement déplacé des parents ou des enfants peut être puni avec une exclusion immédiate de l'événement.

8. Les participants ou membres de l'asbl qui ont été exclu par la coordination à cause du comportement déplacé ne peuvent pas prétendre à un remboursement des coûts d'inscription, licence, les droits d'inscription ou quelque autre compensation par voie judiciaire.

9. Pendant l'événement les règels du FMBC/IFSS comptent.

Les participants ne causent pas de dérangement envers les autres participants et leurs chiens.

On ne crie pas aux chiens et on fait en sorte que les chiens n'aboient pas excessivement. Cela s'applique aussi devant ou derrière le finish. Si cela n'est pas respecté, vous risquez d'être disqualifié.

On se comporte normalement pour que la tranquillité est préservé sur le stake-out. Tous les déchets doivent être mis dans les poubelles réservés. Si il n'y a pas de poubelles à votre disposition, il faut que vous ramenez vos déchets à la maison.

L'espace du stake-out doit être quitté dans son état original. Les trous dans le sol doivent être remplis et tous les déchets et les crottes de chiens doivent être ramenés.

10. Aucun abus des chiens sera accepté. Le compartiment du musher doit être tranquille, responsable et non-violent envers les chiens. Cela en conformité avec la loi 14 août 1986 concernant la protection des animaux.

Chaque infraction contre ces règles sera vue comme une faute grave et si nécessaire sanctionnée.

Fogland Foxe asbl n'est pas responsable pour les actes faits par un musher et peut dans les cas sérieux les musher ou participant exclure de la compétition et/ou le stake-out.

11. On accentue encore une fois les règels de la compétition pour que vous pouvez les prendre comme guide pendant les entraînements:

- 1) Si la température est plus que 15 degrés chaque partie de la compétition ne peut pas être plus que 5 km et la compétition sera annulée si la température est plus que 20 degrés.
- 2) Un même chien ne peut pas être participé aux plusieurs catégories pendant un même jour, à l'exception de Relay, Funrun et Kidsrun.
- 3) L'utilisation d'une chaîne de glissement, une laisse électronique (type teletac) est strictement interdit.
- 4) Il y aura des sanctions si les participants utilisent des tissues en fonction d'influencer les prestations des animaux et/ou des humains.
- 5) Frapper un chien est strictement interdit.
- 6) Des chiens battants seront immobilisés en tirant les pattes arrières et non en frappant sur le chien en question.

12. Les participants acceptent que leurs images seront utilisés dans la presse, site web et pour la promotion du sport.

13. Il doit y avoir au moins 3 participants dans une classe pour une étape valide.

Il est classé en 3 catégories :

Cat 1 : groenlandais, samoyèdes et Malamute (+ sans Pedigree / abrégé GSM)

Cat 2 : Husky sibérien (+ sans pedigree + un husky selon la FBMC esprit / abrégée SH)

Cat 3 : Alaskan Huskies : toutes les autres races ou hybrides (abrégé AH)

Canicross, bike 1 et Dogscooter 1, la division peut être faite entre hommes et femmes.

14. Lors du paiement vous vous déclarez d'accord avec le règlement et vous le connaissez.

Si vous avez des questions ou si quelque chose n'est pas clair dans la traduction (FR/NL/D) la version néerlandais sera la base. Après le paiement sur le numéro de compte **BE34 1030 4166 3790** votre participation est confirmé.

Lors de votre paiement : votre nom + code(s) (voir la liste des prix) (pour exemple, nom + B + D + E + F + F - > vous êtes membre FBMC + participation supplémentaire + repas extra + 2 enfants repas)

---

Au fur et à mesure il y aura un update sur les listes de départs sur le page Facebook de Fogland Foxes. Dès que vous apparaissez sur la liste des départs votre paiement est en ordre.

Si vous n'avez payer que les dernières semaines avant la compétition et vous n'êtes pas encore sur la liste de départs: ne vous inquiétez pas. Si cela est le cas, prenez toujours votre preuve de paiement sur vous quand vous venez à la compétition. Sinon vous paierez 50 euro de caution. Cela sera remboursé si vous le payez à tort.

Annulation de la participation est possible jusqu'à 2 semaines avant la compétition. A partir de deux semaines vous devez payer 5 euros pour chaque annulation.

Attention: pour notre deuxième compétition à Waasmunster le 16 et 17 novembre 2019 les inscriptions seront limités jusqu'à 100 participants, cela en coopération avec la commune de Waasmunster et Natuurpunt.

Si ce nombre de participants est atteint, vous pouvez vous inscrire tout de même, mais vous serez mis sur la liste d'attente (l'ordre de paiement compte).

Si il y a une annulation d'autres participants vous pouvez alors participer, sinon le montant complet sera remboursé.

La direction de Fogland Foxes asbl vous souhaite une belle compétition.